

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe Familles

En réponse à la question du sens du bénévolat, des militants d'associations familiales ardéchoises ayant participé à la journée d'échanges, ont évoqué la fierté de prendre des responsabilités, de poser une action citoyenne, d'être acteur de la vie sociale, de rendre des services. Ils ont aussi mis en avant la satisfaction de découvrir, d'apprendre, de contribuer au développement local, d'échanger et de rencontrer du monde, de continuer à se construire.

Tout est dit sur la contribution inestimable du bénévolat à la société et sur le lien fort entre bénévolat et citoyenneté active, sur l'apport des associations, via l'engagement désintéressé de ses membres, à l'intérêt général, le progrès social, la cohésion sociale, la vie démocratique. Au moment même où ressortent dans le débat public des interrogations sur le moyen de renouer avec les promesses du pacte républicain, le groupe Familles tient à saluer le fait que le CESE se soit à nouveau saisi de ce sujet d'importance plus de 30 ans après l'avis de 1989 intitulé « L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie ».

Sur le fond des préconisations, le groupe Familles les soutient dans leur ensemble.

Le temps bénévole vient s'ajouter au temps familial, au temps de travail, au temps personnel. Il apparaît clairement dans les différentes études sur le bénévolat que la conciliation des temps de vie est une « gymnastique » difficile et constitue en cela un frein à l'engagement. Pourtant des dispositifs existent, qui mériteraient d'être étendus aux travailleurs indépendants, mais ils sont mal ou peu connus. La préconisation visant à mieux faire connaître le congé de représentation par une campagne nationale d'information tant auprès des actifs que des employeurs publics ou privés doit enfin aboutir. Ces recommandations doivent être assorties de financements publics pour ne pas menacer la pérennité des associations. Ces dispositifs existent dans la loi depuis de nombreuses années mais $\frac{3}{4}$ des actifs interrogés n'en ont pas connaissance : cette statistique illustre la nécessité de renforcer l'effectivité d'un droit ouvert de longue date.

Le groupe Familles aurait souhaité que cet avis valorise mieux et plus l'action des bénévoles en mettant en lumière les apports tant personnels que collectifs qu'elle permet. La dernière préconisation va dans ce sens : la mise en œuvre d'un programme de recherche et de recherche-action sur la définition d'indicateurs extra-monétaires sur les effets du bénévolat aussi bien sur les bénévoles (bien-être, acquisitions de compétences, etc.) que sur la société (meilleure cohésion, etc.). Un tel programme contribuerait à mieux prendre en compte le bénévolat dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

Le groupe Familles a voté l'avis.